

EDITO

Il est bien loin le temps où les jeunes pouces dont il s'entourait donnait à croire en une nouvelle politique sans politacaillerie. Désormais Jupiter seul sur son trône prend la pleine mesure de la fracture qui existe entre le pays et lui.

Les mobilisations et manifestations se multiplient au fur et à mesure qu'il s'enfonce dans le déni et applique des stratégies de plus en plus abruptes afin de conserver un pouvoir et une légitimité qui n'en ont que le nom.

Actuellement au pied du mur de la réalité qu'il aura lui-même créée, la situation exigerait de lui un sursaut de conscience, un changement drastique de politique voire même pour beaucoup une remise en question de sa fonction via une élection présidentielle anticipée.

C'est bien mal connaître le Président de la République qui voit en chaque obstacle une occasion de plus de durcir le ton et de montrer l'étendue de son pouvoir et de son influence.

Côté pouvoir, le peuple français est servi. Chaque décision de l'Elysée apparaît désormais comme une autre torsion des modes de fonctionnement républicains.

De la durée indécente mise par les deux derniers premiers

ministres à établir un gouvernement au gouvernement éclair «Lecornu» qui présentait l'originale ambition de reconduire un gouvernement qui venait d'être mis en faillite, le Président n'est plus le «maître des horloges» qu'il s'imaginait mais seulement un homme à la tête des institutions contre tous car désormais même ceux qu'il aura contribué à mettre sur le devant de la scène le rejettent.

Le président doit ainsi comprendre qu'il tient sa mission du peuple et qu'il se doit à ce titre de prendre en compte les aspirations profondes de ce dernier en toute matière : économique, sociale, pénale, internationale. En effet, s'il ne démissionne pas, ce n'est qu'à ce prix qu'il pourra conduire les affaires du pays de la façon la plus apaisée possible en attendant la prochaine élection.

Sinon, ce sera les mobilisations, les manifestations et autres modes de contestations qui accompagneront la fin de son mandat.

La raison a parlé: fin des droits pour les nantis

Cela durait depuis trop longtemps et il était temps que des esprits responsables se saisissent du sujet. La semaine dernière l'Europe a enfin sanctionné comme il se doit les personnes les plus précaires. À partir de novembre 2026, c'est la fin du découvert bancaire tel que nous le connaissons.

S'il a toujours été au service des banques qui n'ont pour seul objectif que le profit, le découvert permettait à tout un chacun de s'adapter aux aléas du quotidien et de surmonter des périodes compliquées nécessitant des dépenses que les salaires ne suffisaient plus - au regard du nombre de français y ayant recours - à absorber. Avec un durcissement plus que sévère quant aux conditions d'accord des découverts par les banques, l'UE

écrase les plus faibles en les faisant basculer d'un découvert bancaire -parfois élevé- contrôlé vers des crédits à la consommation aux taux exorbitants.Et encore faut-il que la réponse soit positive.

Gardons ceci en tête. cela a fait l'objet d'un vote. ce sont donc bien encore une fois nos élites qui sont à l'origine de cet incroyable progrès en matière de solidarité. Il reste pourtant compliqué de s'imaginer nos élites avoir recours à cet odieux découvert auquel ils se sont attaqués aujourd'hui. Peut-être y a-t-il une raison.

... À méditer.



DEVE, DJS, DVD
Quoi de neuf cette semaine?

Le point informations de la CGT EVSPC

Semaine 45

Le syndicat CGT-EVSPC lance un appel à la grève et à la mobilisation

**Le syndicat CGT-EVSPC a déposé un préavis de grève reconductible
à partir du 04 novembre 2025.**

**Outre les revendications nationales globales, ce préavis sera l'occasion pour les agents de la
DEVE, de la DJS et de la DVD de revendiquer par la grève les points suivants:**

- Intégration des TSO.F et TSO DEVE dans le corps de la maîtrise.
- Abrogation de la réforme des retraites.
- La création d'un nouveau grade terminant à l'indice brut 690 pour les Jardiniers, les ATEE, les Bucherons, les fossoyeurs, les préposés et les ATIS et tous les Adjoints Techniques.
- Pour les agents administratifs du funéraire de la DEVE, reclassement en catégorie B.
- Pour les agents du pôle de réservations de la DJS, reclassement en catégorie B.
- Le passage en catégorie B de 125 ATPF qui ne le sont toujours pas malgré le fait qu'ils soient issus du même concours que les TSO.
- Titularisation de tous les contractuels EAPS-terrestres de la DJS.
- Pour les préposés « chefs » de la DVD, un détachement de tous dans le Corps des Personnels de Maîtrise.
- Reconnaissance de la sujétion 3 de la pénibilité pour les Jardiniers.
- Le maintien de la rémunération à 100% lors des arrêts maladie et la suppression du jour de carence.
- Une revalorisation immédiate et significative du point d'indice pour l'ensemble des agents es territoriaux, en portant sa valeur à 6 €.
- Suppression des créneaux autonomes.
- Cartographie CAPSA (catégorie 1, 2, et 3).
- Les 10 premiers dimanches payés 103 euros pour les agents de la DJS.
- Congés bonifiés.